

Le prosopis, un arbre miracle pour l'Afrique devenu un cauchemar au Kenya

NGAMBO (AFP) - jeudi 13 avril 2006 - 12h21 - Présenté comme un arbre miracle pour les régions arides d'Afrique, le prosopis a été planté dans de nombreux pays du continent avec l'appui des autorités, mais aujourd'hui il est devenu un fléau, comme au Kenya où il a provoqué la mort du bétail et le déplacement de populations.

"Le prosopis a de nombreuses propriétés: il peut pousser là où aucun autre arbre ne pousse, ses fruits sont très nutritifs pour le bétail et son bois est excellent pour le charbon", résume Simon Choge, spécialiste du prosopis qui travaille pour l'Institut de recherche forestière du Kenya.



Un habitant de Baringo, au Kenya, tient une branche de prosopis, le 13 avril 2006
© AFP Tony Karumba

Si bien, qu'au début des années 80, le gouvernement kényan a encouragé la plantation de ces arbres originaires d'Amérique, et l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a participé à son financement, raconte-t-il.

Mais très vite, l'arbre, que l'on retrouve notamment en Ethiopie et au Sénégal, "est devenu hors de contrôle, et aujourd'hui c'est une invasion", reconnaît-il. Le prosopis couvre entre 500.000 et un million d'hectares au Kenya.

Dans le district aride de Baringo, dans le centre-ouest du Kenya, le paysage est effectivement étonnamment vert: les prosopis ont envahi les chemins, coupé des pistes, détourné le cours de rivières.

"La rivière était à 6 km de là, maintenant elle traverse mon champ et ma maison est régulièrement inondée", explique un conseiller municipal, Joel Olesaaaya, en faisant visiter sa demeure en tôles, au sol envahi de boue dans laquelle sont emprisonnées table et chaises.

"J'ai dû déménager", comme plusieurs personnes dans le village de Ngambo, dit-il dépité.

Dans son champ détrempé, un aigle pêcheur monte la garde. Ici, les oiseaux et poissons ont remplacé les chèvres, mortes après avoir abusé des fruits du prosopis.



Un habitant de Baringo entasse des bûches de prosopis, le 13 avril 2006
© AFP Tony Karumba

"Les fruits sont très sucrés, les animaux perdent leurs dents" avant de mourir parce qu'ils ne peuvent plus manger, raconte un voisin, Wesley Lekakimon, membre d'une association locale, Ilchamus Welfare Trust.

Selon lui, "1.025 bêtes" sont mortes du prosopis et "113 personnes ont été déplacées" à Ngambo, situé dans le district de Baringo, l'un des plus touchés par l'invasion du prosopis.

Le gouvernement kényan ne nie pas l'ampleur du fléau: "effectivement, le prosopis est un problème", admet le conservateur en chef des forêts au ministère de

l'Environnement, David Mbugua.

"Le défi, maintenant, est de le contrôler et de l'utiliser à bon escient", ajoute-t-il.

Le gouvernement a lancé en 2005 un programme, financé en partie par la FAO, et destiné à former la population à maîtriser cet arbre envahissant.

Dans une clairière de prosopis à Baringo, une dizaine d'hommes et de femmes s'affairent dans la moiteur, à coups de machettes et aidés d'une tronçonneuse, à couper ces épineux. Une fois tronçonné, le prosopis est transformé en charbon de bois, et ses fruits écrasés pour en faire de la nourriture pour le bétail.

"En six mois, j'ai gagné 3.000 shillings" (42 dollars, 35 euros), explique entre deux coupes Eresia Merige, éleveur.

Beaucoup de travail pour peu d'argent, admet M. Choge. "On a du mal à mobiliser les gens", ajoute-t-il.

"Puisque les communautés ne sont pas capables de contrôler le prosopis, la nature va le faire pour elle, mais en partie seulement", poursuit-il.

Le Kenya vient ainsi d'importer d'Afrique du Sud 400 scarabées *Algarobius prosopis*, réputés pour détruire les graines de prosopis. Mais avant de lâcher ces insectes dans la nature, "on fait des tests pour s'assurer qu'ils ne détruisent pas des espèces indigènes", explique prudent M. Choge.

Ces solutions arrivent cependant trop tard, selon M. Lekakimon, qui a porté plainte, avec 800 personnes, contre le gouvernement kényan.

Les plaignants réclament la réintroduction d'espèces indigènes et des compensations chiffrées à des millions de shillings. L'affaire sera entendue le 3 mai par la justice kényane.

[Haut de la page](#) [Dépêche précédente](#) [Sommaire](#)